

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	5 (1929-1930)
Heft:	15
Rubrik:	Nachrichten aus dem Schweiz. Unteroffiziersverband = Nouvelles de l'Association des Sous-Officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La raison, le bon sens et le grotesque

Dans un récent numéro de la «REVUE MILITAIRE SUISSE», M. le Col. F. Feyler caractérise en termes clairs, nets, précis et péremptoires, la raison d'être de l'armée suisse:

«Le principe général, celui qui est contenu dans l'affirmation que tout Etat soucieux de conserver son indépendance en tout temps doit posséder l'armée de sa politique, impose à la Suisse la formation et l'instruction d'une armée capable d'assurer la volonté de la Confédération de rester en dehors des conflits armés qui peuvent s'élever entre des Etats européens.

«Comme, d'autre part, notre territoire est exigu et nos moyens limités, notre politique d'abstention nous enjoint de mettre notre armée, soit sa constitution et son instruction, dans un tel état que nul ne se montre tenté de passer sur nous pour porter la guerre chez quelque autre de nos voisins. Nous partons de l'idée qu'aucun d'entre eux ne s'attaquera à la Suisse pour elle-même, pour en faire la conquête et accroître leur territoire de la dépouille du sien. Nous devons ainsi, pour leur stratégie, un lieu de passage qui leur permette de s'en prendre à leur adversaire réel par dessus nos têtes.

«De là pour nous, l'obligation de constituer une armée qui soit une force dont l'étranger préfère ne pas procurer l'appoint à son ennemi. Matériellement, par son effectif et sa composition, c'est-à-dire le personnel et les armes qui la constituent, et la façon dont ils sont groupés, en outre par le matériel mis à sa disposition, elle doit répondre à nos conditions territoriales et démographiques; intellectuellement, elle doit être appelée à soutenir; cette seconde obligation est du domaine de l'instruction soit de la tactique et, pour le haut commandement, de la stratégie.»

C'est la raison, c'est le bon sens même qui parlent. Le grotesque, c'est la résolution votée unanimement par le Centre d'action suisse pour la paix, la

Communauté des instituteurs antimilitaristes zurichoises, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, lors d'une manifestation qui eut lieu à Zurich, le 19 mars, contre le crédit de 20 millions pour la réorganisation de notre aviation militaire.

Ces gens-là, après avoir affirmé être par principe, des adversaires de toute guerre (cette affirmation qui tend à faire croire qu'il y a chez nous des partisans de la guerre est du plus mauvais goût et de la plus insigne mauvaise foi), et après avoir rappelé le pacte «Kellogg» (on a vu l'inefficacité de cet «instrument oratoire» lors du récent conflit armé U. R. S. S.-Chine), exigent le désarmement, en estimant naturel d'exposer pour leur fausse idéologie pacifiste, cette patrie même qu'ils célèbrent!

Ils ne demandent pas, ils exigent!

Mais combien sont-ils, ces néophytes de l'antimilitarisme qui ne courent d'ailleurs aucun risque puisqu'ils n'ont pas la notion du ridicule qui tue?

Si peu qu'il ne vaudrait pas la peine d'en parler s'ils ne tapaient pas continuellement de la grosse caisse pour attirer les badauds, comme sur le champ de foire. Entrez, entrez, c'est ici qu'un spectacle nouveau...

Les cercles où l'on cultive l'idéologie pacifiste ont ceci de commun avec le théâtre de Landerneau que ce sont toujours les mêmes acteurs qui défilent sur scène. Derrière les décors, ils piquent un temps de galop pour défiler à nouveau. Le défilé est interminable, mais c'est le même petit groupe qui passe et repasse sans cesse.

Leur effectif ne suffirait pas à assurer un service de garde et à fournir encore à la cuisine quelques hommes pour peler les «patates».

Ils sont bien obligés de faire du bruit et d'exiger pour se donner l'illusion d'être nombreux, et M. G. Früh est bien obligé de justifier ses fonctions salariées de commis-voyageur en idéologie pacifiste!

«Nous exigeons!» Non, laissez-nous rire!

Genève, 31 mars 1930.

Neversharp.



Aufruf!

Kameraden! Die Delegiertenversammlung 1930 in Rorschach bedeutet in der Geschichte des Schweizer Unteroffiziersverbandes einen Wendepunkt. Aus der Traktandenliste und den in wenigen Tagen folgenden Drucksachen ersehen Sie, dass wir vor Entscheidungen stehen, die für die künftige Ausgestaltung und Entwicklung der Unteroffizierssache von entscheidender Bedeutung sind.

Der Zentralvorstand würde es als bescheidene Anerkennung seiner Tätigkeit während der verflossenen Amtsdauer betrachten, wenn sich sämtliche Sektionen entschliessen könnten, ihre Vertreter nach Rorschach zu senden. Einer Sektion, die vorgibt, die Mittel nicht aufzubringen, um wenigstens einen Kameraden an die Delegiertenversammlung abzuordnen

Appel!

A nos groupements et sections!

Camarades! L'assemblée des délégués de 1930, à Rorschach, marquera un important tournant dans l'histoire de l'Association Suisse des Sous-Officiers. L'examen de l'ordre du jour et des documents qui vous seront envoyés ces prochains jours, vous mettront en présence des décisions qui devront être prises en vue du développement et des progrès futurs de l'Association.

Le C. C. considérerait comme un modeste geste de reconnaissance envers l'activité qu'il a déployée au cours de sa gestion, si toutes les sections prenaient à cœur d'envoyer leurs représentants à Rorschach.

Une section qui préfère s'épargner les frais de déle-guer au moins un de ses membres à l'assemblée des

und sich hier Anregungen und neuen Impuls zum Schaffen zu holen, muss die Kraft abgesprochen werden, im Sinne der Ziele unseres schönen Verbandes zu wirken.

Kameraden! Wir erwarten geschlossenen Aufmarsch!
Der Zentralvorstand.

Einladung zur Delegiertenversammlung

auf 17. und 18. Mai 1930 in Rorschach. Beginn 17. Mai, 15 Uhr. Ort: Singsaal des Lehrerseminar Mariaberg.

Traktandenliste:

1. Aufnahme und Entlassung von Sektionen.
2. Anträge der Kreisverbände und Sektionen.
3. Anträge des Zentralvorstandes.
4. Revision der Arbeitsreglemente.
5. Abrechnung Schweiz. Unteroffizierstage 1929 in Solothurn.
6. Nächste Schweiz. Unteroffiziertage.
7. Protokoll der Delegiertenversammlung 1928 in Solothurn.
8. Geschäftsführung des Zentralvorstandes und Geschäftsbericht.
9. Abnahme der Jahresrechnung und Bericht der Revisoren.
10. Wahl des Zentralvorstandes.
11. Arbeitsprogramm 1930.
12. Gutheissung des Voranschlages für 1931.
13. Wahl der 3. Revisionssektion.
14. Ehrung.
15. Verschiedenes.
16. Allgemeine Umfrage.

Samstag 17. Mai werden die Verhandlungen unterbrochen zur Anhörung eines Referates von Herrn Hptm. Hans Eberhard, Solothurn über die Ausgestaltung unserer Marschwettübungen.

Bemerkungen zur Traktandenliste.

Trakt. 2. Anträge der Kreisverbände und Sektionen.

a. **Soloth. Kantonalvorstand.** Der Zentralvorstand wird ersucht, Mittel und Wege zu suchen, damit dem Kantonal-Solothurnischen Unteroffiziersverband eine Vertretung im Zentralvorstand eingeräumt werden kann, ohne das bisher vertretene französische Sprachgebiet der 2. Division zu schmälern.

Wir verweisen auf Punkt 3b der Traktandenliste.

b. Der Unteroffiziersverein **Morges** stellt den Antrag, es sei drei Mitgliedern dieser Sektion die Ehrenmitgliedschaft des S. U. O. V. zuzuerkennen.

Der Zentralvorstand erkennt die Verdienste der in Frage stehenden Kameraden vollauf. Die Kameraden haben sich namentlich in der lokalen Unteroffiziersorganisation verdient gemacht, der eine Würdigung zusteht. Dem Antrag auf Verleihung der Ehrenmitgliedschaft des Verbandes kann jedoch aus Gründen der Konsequenz nicht entsprochen werden.

c. Der **Unteroffiziersverein Zürich** stellt den Antrag, es sei der Zentralvorstand einzuladen, der Delegiertenversammlung 1930 über den Status und die Geschäftsführung der Verlagsgenossenschaft «Schweizer Soldat» Bericht zu erstatten.

délégués pour y puiser une nouvelle impulsion dans le travail à accomplir, semblerait presque incapable de comprendre sa tâche et de la remplir dans l'intérêt de notre belle cause.

Camarades! Nous vous attendons en rangs serrés!
Le Comité Central.

Convocation

à l'assemblée des Délégués des 17 et 18 mai 1930, à Rorschach (salle de chant du séminaire Mariaberg).

Commencement: 17 mai à 15 heures.

Ordre du jour:

1. Admission et démission de sections.
2. Propositions des groupements et des sections.
3. Propositions du Comité Central.
4. Révision des règlements de travail.
5. Compte-rendu des Journées de Sous-Officiers de 1929, à Soleure.
6. Prochaines journées de Sous-Officiers.
7. Protocole de l'Assemblée des délégués de Soleure en 1929.
8. Activité du Comité central et rapport sur la conduite des affaires.
9. Présentation du compte annuel et rapport des réviseurs.
10. Nomination du Comité central.
11. Programme de travaux pour 1930.
12. Approbation du budget pour 1931.
13. Choix des 3 sections chargées de la révision des comptes.
14. Honorariat.
15. Divers.
16. Discussion générale.

Samedi, 17 mai, les débats seront interrompus pour assister à la conférence qui sera donnée par M. le capitaine Hans Eberhard de Soleure sur **l'organisation de nos concours de marche**.

Observations sur les objets à l'ordre du jour:

Tractanda 2. Propositions des groupements et des sections.

a) Du Comité cantonal soleurois: Le C.C est invité à rechercher les voies et moyens pour qu'une représentation dans le C.C. soit réservée au groupement cantonal de Soleure, sans pour autant réduire la représentation actuelle de la partie romande de la 2ème division.

Nous renvoyons le groupement soleurois au tract. 3 litt. b de l'ordre du jour.

b) La section de Morges demande que l'honorariat de l'Association soit décernée à 3 membres de cette section.

Tout en reconnaissant plainement les mérites de ces camarades, le C. C. fait remarquer que ces sous-officiers se sont distingués par des services rendus à leur section et que c'est à celle-ci qu'il appartient de les récompenser.

La proposition de leur accorder l'honorariat de l'Association ne peut donc, par ses conséquences, être admise.

c) La Société des sous-officiers de Zurich demande que le C.C. soit invité, lors de l'Assemblée des délégués de 1930 à faire rapport sur l'exploitation de